



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

REPUBLIQUE GABONAISE

CONSEIL NATIONAL DES PARCS NATIONAUX

Union Travail Justice

PARC NATIONAL DE L'IVINDO

Makokou le 16 Août 2007

Compte rendu de mission

Dans le cadre du suivi des procédures en vue de la construction de la route Minkwala-kongou par la société Cemec, une mission mixte de contrôle a été organisée le 15 août 2007 par les administrations des parcs de l'ivindo et de Minkebe .

En effet, Mandaté par le conservateur du Parc National de l'ivindo et sur instructions du CNPN, le conservateur du Parc National de Minkebe qu'accompagnaient : la brigade de faune de Minkebe- Est, la Brigade de recherche de Makokou, le wwf, le wcs et les écogardes de Minkebe et de l'ivindo a mené le 15 août 2007 une visite de contrôle et de surveillance des activités de la société Cemec sur le tracé de la route Minkwala- kongou.

Parti de Makokou à 11 heures la délégation est arrivée à l'entrée de la piste pratiquement à 11h21 mn, en ouvrant la barrière érigée par le cemec a l'entre de la piste, le conservateur de Minkebe été amené à infliger une convocation à monsieur OYONE NGWA Roger qui sortait de la route Minkwala-Kongou .Les raisons de cette convocation vont de la non prise en compte par monsieur Oyone des prescriptions sur la zone et surtout l'exploitation et la collecte des produits issus de cette zone à litige. D'ailleurs sur le chemin menant au camp de Cemec, on peut noter ça et là des chantiers de sciages de bois tous appartenant à monsieur OYONE NGWA.

C'est aux alentours de 11h49mn que l'équipe arrive au camp cemec. Le constat fait est que malgré les interventions de suspensions de travaux faites par le secrétaire général de province, la délégation d'experts (des ministères ; des eaux et forêts, des mines et du ministère l'environnement) venus de Libreville, les travaux réalisés par Cemec sur le terrain ne s'étaient jamais arrêtés. C'est fort de ce constat de manque de considération envers l'administration gabonaise que le conservateur du parc national de minkebe demandera d'une part au chef de chantier (Pon) de lui fournir le document qui lui permettait de poursuivre les travaux étant donné que pour monsieur PON toutes les instructions venaient de << Libreville >> d'autres part de demander au même chef de chantier de lui remettre toutes les clefs de Bull.

Au titre des documents justifiant la poursuite de l'ouverture de la route que présentera Pon, on note deux lettres du ministère des mines, de l'énergie, du pétrole et des ressources hydrauliques : La première datant du 03 juillet 2007 est **une réponse favorable** (du ministère des mines, de l'énergie, du pétrole et des ressources hydrauliques) à une demande de la société cemec pour la prospection et de la construction de la route minkouala -kongou .La deuxième lettre datant du 02 août 2007 et une lettre **d'autorisation sous conditions** (études d'impacts) **de poursuite de travaux** .

Selon le chef de chantier, les travaux auraient repris seulement 9 août 2007 ? Chose qui a amené le conservateur à demander à Pon (avec convocation) de passer le 20 août 2007 à la direction du Parc National de Minkebe pour plus de clarté.

Il faut ajouter ici qu'en dehors des études d'impacts qui n'ont pas été réalisées conformément à la lettre du 02 août 2007, la société cemec a continué l'ouverture et la construction de la route Minkwala-Kongou sans informer les autres partenaires de la zone. Nous avons pu vérifier les travaux sur le terrain qui sont aujourd'hui à 800m de la limite du Parc National de L'ivindo. L'ouverture de la route est sensiblement à 800m de la limite du Parc National de L'ivindo mais le lagon du tracé lui-même est déjà dans le parc.

Waypoints	observations
N00°48'023 E 012°64'850	Campement de la société cemec
N00°25'488 E 012°38'469	Fin de la route en date du 15 août 2007
N00°25'367 E 012°38'476	Situation de layonnage en date du 15 août 2007

Après donc cette visite de terrain, l'équipe s'est rendue chez le chef de canton de ntang louli pour signaler son passage au camp. En terme de saisie, nous avons récupéré toutes les clefs des bull et les deux tronçonneuses qui servaient dans l'abattage des arbres. La mission qui s'est déroulée avec succès a pris fin le même jour il était 15h35mn.

Fait a makokou le 16 août 2007 par NYINGONE MENDOME Diane
Ecogardes Ivindo

Prenaient part à cette mission :

- 1 Le Cdt Louis Sosthene NDONG OBIANG (CNPN Minkebe).
- 2 KOUMBI Patrick Brigade de faune de Minkebe Est.
- 3 SOHO Jocelyn Ecogarde Minkebe Est.
- 4 POBALAS Jean Claude Ecogarde Minkebe Est.
- 5 MENGUE Modeste WCS (superviseur).
- 6 MANIKAKA Symphore Ecogardes Ivindo.
- 7 NYINGONE Diane Ecogardes Ivindo.
- 8 NZEWE Jean Bernard Ecogardes Ivindo.
- 9 1 agent Brigade de recherche de Makokou.
- 10 ASSEKO Didier WWF (logistique).

MINISTÈRE DES MINES, DE L'ÉNERGIE,
DU PÉTROLE
ET DES RESSOURCES HYDRAULIQUES



REPUBLIQUE GABONAISE
Union — — Justice

Secrétariat Général

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉNERGIE
ET DES RESSOURCES HYDRAULIQUES

Libreville, le 07 AOÛT 2007

B.P 1172 - Tél: 76-15-04 / 05

Fax: 76-32-42

La République
LE MINISTRE

Président de la Commission
Interministérielle de suivi du
projet de Bélinga
A

N° 000811 / MMEPRH/SG/DGERH/DGAEDT/DE

V/Ref :

Objet : Autorisation de reprise des travaux de construction
de la route d'accès au site des chutes de Kongué

Monsieur le Représentant Général,
de la société CMEC,
Libreville.

Monsieur le Représentant Général,

Lors de la réunion de la Commission interministérielle de suivi du projet de Bélinga, du lundi 06 août 2007, il a été décidé de vous autoriser à reprendre les travaux de construction de la route d'accès au site des chutes de Kongué sous certaines conditions.

Ces travaux devront être repris dès réception de cette lettre.

Vous devriez, néanmoins, prendre toutes les dispositions pour démarrer, dans les plus brefs délais, l'étude d'impact environnemental tel que mentionné dans le compte rendu de la réunion tenue à la Direction Générale de l'Energie et des Ressources Hydrauliques, le jeudi 02 août 2007.

Nous vous demandons de vous rapprocher de la Direction Générale de l'Energie et des Ressources Hydrauliques pour finaliser la procédure de mise en œuvre du projet de construction du barrage hydroélectrique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Représentant Général, l'assurance de ma considération distinguée. / -

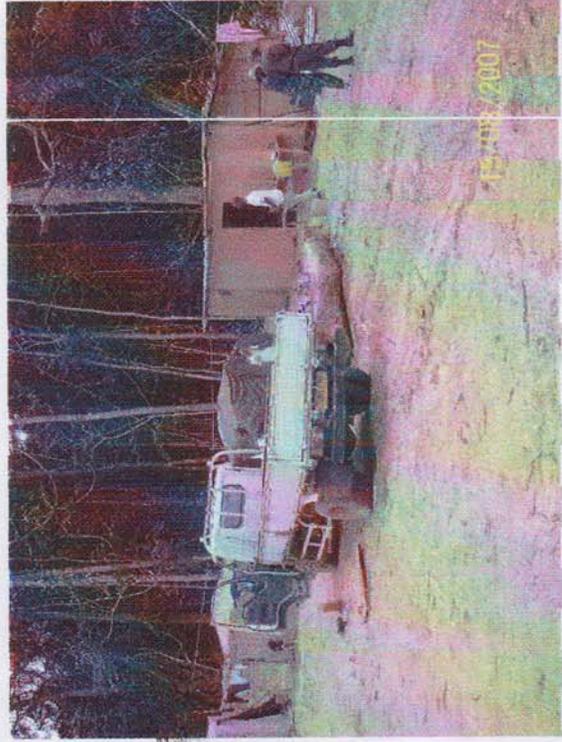


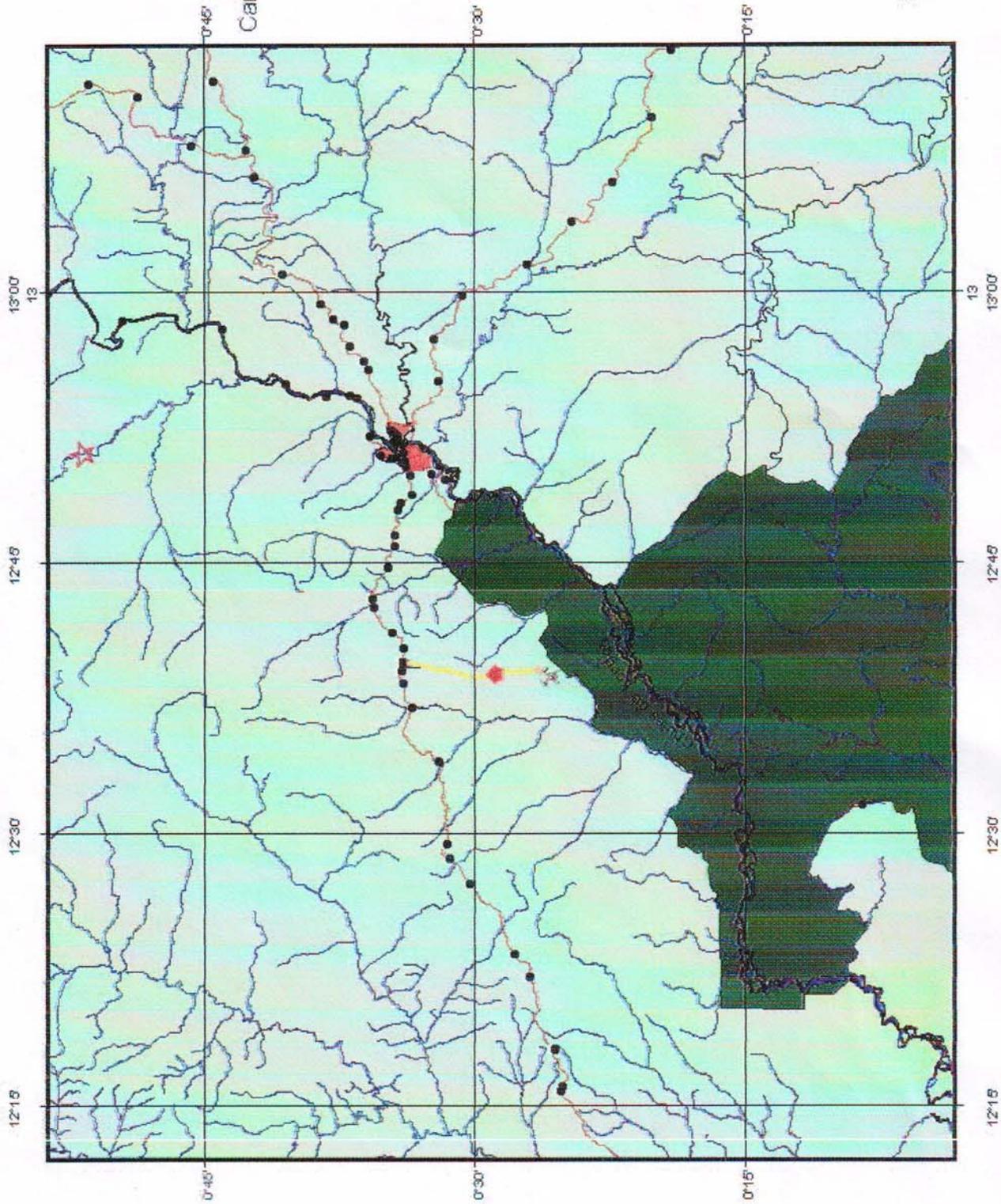
Richard Auguste ONOUIET

Richard Auguste ONOUIET



Contrôle et arrestation des engins CEMEC
Minkouala(Equipe de patrouille mixte
Minkébé-Ivindo en action)





Carte 1 : Aperçu réseau routier

Legende

- ✘ Fin de route
- ┆ Barrière
- ◆ Camp de Base
- Contrôle 1
- Contrôle 2
- ⚡ Route ouverte
- Villages
- ▭ Routes
- ▭ Villes
- ▭ Rivières
- ▭ Parc Nat. de l'ivindo
- ▭ Massif forestier

